Image not found or type unknown

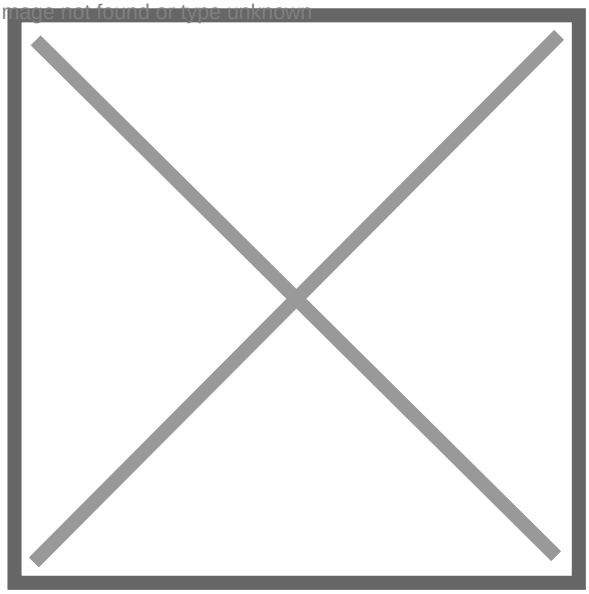

Gendarmerie renseignement

Par **raleur58**, le **22/10/2015** à **11:03**

BonjourrnrnJuste une question, j'ai ma voisine qui a un fils qui une invariabilité de 80% (mental) reconnue par la médecine, et il travaille dans un CAT avec des éducateurs, et il y a eu un problème au CAT, avec deux autres personnes, ils ont chahuter une autre personne, et deux ils l'ont tenue et un a mis la main dans le slip, sans attouchement c''est prouve.Juste pour rigoler.rnrnCe garçon qui a une Invalidité 80% et c'est ça mère qui est tutrice, la Gendarmerie l'a convoque mais n'a pas convoque ça mère, et la mère n'a jamais reçu le compte rendu du constat, et je pense que c'est pas normal de la part de la gendarmerie, et maintenant un avocat demande a ça mère la somme de 1500€ pour le défendrernrn Ps: la mère ne discute pas la bêtise de son fils, mais discute pour la gendarmerie, car le fils ne sais ce qu'il dit et il n'y avait qu'un gendarme avec son fils.rnrnavec mes remerciements a vous rnJBrn**rnxxxxxxxxxxxx anonymisation**

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés